

La présente charte doit être lue et signée avant toute première utilisation de l'espace jeux-vidéos.

Tout non-respect des éléments ci-dessous pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive de cet espace.

L'espace jeux-vidéos est accessible à la médiathèque aux horaires suivants :

Mardi : 15 h – 18h

Mercredi : 15h – 18h

Vendredi : 15h – 18h

Samedi : 10h – 13h / 14h15 – 16h30

-  L'espace jeux-vidéos est gratuit et ouvert à tous et toutes à partir de 6 ans, sous réserve d'avoir une inscription en cours de validité à la médiathèque.
-  Les créneaux sont de 45 minutes. Vous devez vous inscrire auprès du personnel de la médiathèque. Les créneaux sont réservables par téléphone ou sur place.
-  Au début de la séance, vous choisissez un jeu. Le jeu ne peut pas être changé en cours de séance.
-  Le jeu est soumis à l'âge PEGI figurant sur la jaquette. Seuls les parents peuvent prendre la responsabilité de laisser jouer un enfant à un âge qui lui est déconseillé.
-  4 personnes maximum peuvent se trouver dans l'espace et jouer en même temps.
-  Tout enfant de moins de 10 ans doit être accompagné d'un adulte.
-  Seul le personnel de la médiathèque est autorisé à intervenir en cas de problème technique, ou à manipuler les divers équipements mis à disposition.
-  En cas de retard de plus de 10 minutes, le créneau réservé n'est plus valide.
-  La médiathèque doit être prévenue en cas d'annulation. Des annulations répétées ou non prévenues pourront entraîner une interdiction de l'espace jeu.
-  Tout usager de l'espace se doit de garder une attitude correcte en accord avec le règlement intérieur de la médiathèque. Ainsi, tout bruit excessif ou plus largement tout comportement inapproprié pourra faire l'objet d'une interruption de séance voire d'une exclusion de l'espace jeux-vidéos.
-  En cas de dégradation, un remboursement ou un remplacement du matériel abîmé sera exigé.

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Né le : / /

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la médiathèque et s'engage à respecter la présente charte.

A Villeneuve-lès-Bouloc, le/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

POUR LES MINEURS, à remplir par le responsable légal :

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Né le : / /

Autorise mon fils/ma fille à utiliser l'espace jeux-vidéos en autonomie et avec toutes les règles que cela implique.

A Villeneuve-lès-Bouloc, le/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées sont destinées à la Médiathèque de la Commune de Villeneuve-lès-Bouloc, qui est responsable de traitement. Les données personnelles sont utilisées par le médiathécaire pour l'utilisation des services fournis par la médiathèque. Elles seront conservées pour une durée d'un an, le temps de votre inscription et de votre utilisation des services de la médiathèque. Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, relative à la protection des données, toute personne peut accéder et obtenir copie des données le concernant, s'opposer au traitement de ses données, les faire rectifier ou les faire effacer. Pour exercer ces droits, l'administré peut contacter la Mairie à l'adresse suivante dpo@villeneuvelesbouloc.fr / place publique 31620 Villeneuve-lès-Bouloc). Les données seront supprimées après 1 an, si la personne n'a pas renouvelé son consentement au traitement de ses données personnelles.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL, soit sur le site web, soit par courrier postal en écrivant à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.